



PROGRAMMES, MESURES ET SERVICES

POUR LES FAMILLES
D'UN ENFANT
HANDICAPÉ



VOUS VENEZ D'APPRENDRE QUE VOTRE ENFANT A UNE INCAPACITÉ?

**Voici l'aide offerte
par le gouvernement
du Québec.**

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AUX FAMILLES

LE SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ ET LE SUPPLÉMENT POUR ENFANT HANDICAPÉ NÉCESSITANT DES SOINS EXCEPTIONNELS

Pour connaître les critères
d'admissibilité, communiquez
avec Retraite Québec :

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

DIVERSES MESURES FISCALES DONT LES CRÉDITS D'IMPÔT POUR FRAIS DE GARDE ET POUR FRAIS MÉDICAUX

Pour plus d'informations, consultez
le guide des mesures fiscales de
l'Office des personnes handicapées
du Québec :

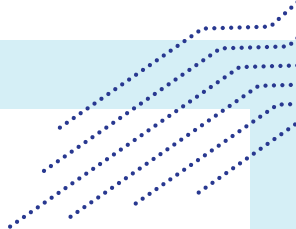
www.ophq.gouv.qc.ca

SERVICES DE SOUTIEN À LA FAMILLE

Les services de soutien à la famille permettent aux parents d'un enfant handicapé d'obtenir l'aide nécessaire pour faire en sorte qu'ils puissent maintenir leur relation interpersonnelle courante et habituelle avec leur enfant et éviter l'épuisement.

Pour plus d'informations,
communiquez avec
le centre intégré de santé
et de services sociaux (CISSS)
ou le centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
(CIUSSS) desservant
votre territoire.

Pour trouver votre
CISSS ou CIUSSS :
**[www.sante.gouv.qc.ca/
repertoire-ressources/
votre-cisss-ciusss](http://www.sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/votre-cisss-ciusss)**



Vous pourriez obtenir :

Des services de gardiennage :

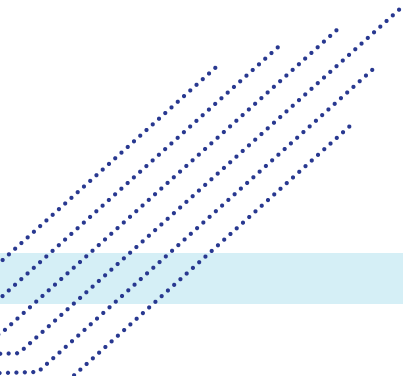
désignent les activités normales de garde lorsque les parents doivent s'absenter occasionnellement de leur domicile pour diverses activités de la vie courante;

Des services de répit :

permettent un temps de détente aux parents afin de compenser le stress et la fatigue supplémentaires occasionnés par les besoins particuliers d'un enfant handicapé;

Des services de dépannage :

permettent aux proches aidants de faire face à des situations imprévisibles ou urgentes. Ils sont donc temporaires et généralement de courte durée.



SERVICES D'AIDE À DOMICILE

Les services d'aide à domicile visent à aider les parents d'un enfant handicapé à assumer leurs responsabilités parentales et à prendre soin de leur enfant à la maison.

Vous pourriez obtenir :

Des services

d'assistance personnelle :

soins d'hygiène, aide à l'alimentation, au lever, au coucher et à l'habillement;

Des soins et des services professionnels :

services médicaux, soins infirmiers, services de nutrition, services de réadaptation de base (physiothérapie, ergothérapie, orthophonie et audiologie), services d'inhalothérapie, services psychosociaux.

Pour plus d'informations, communiquez avec le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) ou le centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) desservant votre territoire.

Pour trouver votre
CISSS ou CIUSSS :
**[www.sante.gouv.qc.ca/
repertoire-ressources/
votre-cisss-ciuss](http://www.sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/votre-cisss-ciuss)**

PROGRAMME D'ADAPTATION DE DOMICILE

Ce programme soutient financièrement les propriétaires d'un domicile occupé par une personne handicapée pour la réalisation de travaux d'adaptation.

Pour plus d'informations,
communiquez avec
la Société d'habitation du Québec :
www.habitation.gouv.qc.ca

PROGRAMME D'ADAPTATION DE VÉHICULE

Ce programme accorde une aide financière pour l'adaptation d'un véhicule pour permettre à une personne handicapée dont l'incapacité ne résulte pas d'un accident de la route d'y avoir accès de façon sécuritaire.

Pour plus d'informations,
communiquez avec la Société de
l'assurance automobile du Québec :
www.saaq.gouv.qc.ca

PROGRAMMES D'AIDES TECHNIQUES

Ces programmes permettent d'obtenir des aides techniques spécialisées pour une personne handicapée afin d'améliorer son autonomie dans la réalisation de ses habitudes de vie, telles que :

Des aides matérielles pour pallier aux fonctions d'élimination :

protection urinaire, sonde urinaire, cathéter externe, etc.;

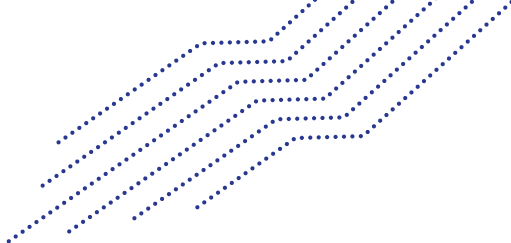
Des aides pour pallier à la réalisation des activités de la vie quotidienne et domestique :

siège pour baignoire, lit d'enfant adapté, coussin spécialisé, etc.;

Des aides pour pallier aux incapacités liées à la marche :

poussette adaptée, vélo adapté, fauteuil roulant, chaussures orthopédiques, etc.;

Si votre demande d'aide technique est autorisée, celle-ci vous sera prêtée gratuitement ou elle vous sera remboursée selon les modalités d'attribution des programmes.



**Des aides pour pallier
à la déficience auditive;**

**Des aides pour pallier
à la déficience visuelle
et à la communication;**

**Des appareils spécialisés
pour l'assistance ventilatoire.**

Pour plus d'informations,
communiquez avec le centre
intégré de santé et de services
sociaux (CISSS) ou le centre
intégré universitaire de santé
et de services sociaux (CIUSSS)
desservant votre territoire.

Pour trouver votre
CISSS ou CIUSSS :
**[www.sante.gouv.qc.ca/
repertoire-ressources/
votre-cisss-ciusss](http://www.sante.gouv.qc.ca/repertoire-ressources/votre-cisss-ciusss)**

Pour plus d'informations sur les
programmes d'aides visuelles,
auditives et motrices,
communiquez avec la Régie de
l'assurance maladie du Québec :
www.ramq.gouv.qc.ca

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AUX ORGANISMES OU AUX ÉTABLISSEMENTS

**Allocation pour l'intégration
d'un enfant handicapé
en service de garde**

**Mesure exceptionnelle de soutien
à l'intégration dans les services de
garde pour les enfants handicapés
ayant d'importants besoins**

Pour plus d'informations,
adressez-vous au service de garde
que fréquente votre enfant
ou communiquez avec le
ministère de la Famille :
www.mfa.gouv.qc.ca

Pour plus de renseignements
sur l'ensemble des programmes
et services offerts,
communiquez avec l'Office
des personnes handicapées
du Québec.

**Numéro sans frais :
1 800 567-1465**

**Téléscripteur :
1 800 567-1477**

**aide@ophq.gouv.qc.ca
www.ophq.gouv.qc.ca**

**Vous pouvez également
consulter le site officiel
du gouvernement du Québec :
[Québec.ca/personneshandicapées](http://Quebec.ca/personneshandicapées)**